

3

PV RECEPTION DE TRAVAUX

Je soussigné, Mr KALAJA 06 85 73 01 06
(le client ou maître d'ouvrage), me des jardins - 32120 Salomiac

Concernant les travaux exécutés en date du 23 / 11 / 23 par l'entreprise :
Saloi Menuiseries

A la demande de la société SAS LALOI MENUISERIES, procède à leur réception.

Le client ou maître d'ouvrage déclare que :

Cette réception est prononcée sans réserve.

Cette réception est prononcée avec les réserves suivantes :

Cette réception est refusée / différée (rayer la mention inutiles) pour les motifs suivants :

La signature du PV de réception des travaux et le règlement autorisent le client ou maître d'ouvrage soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Salomiac le 23. 11. 23
En 2 exemplaires dont un remis à chacune des parties.

Signature du client ou maître d'ouvrage

le client a refusé de signer

Signature de l'entreprise

LALOI MENUISERIES SAS

156 impasse de la Bourgade

31670 LABEGE

Tél : 05 62 88 25 80 - Fax : 05 62 88 32 81

Réservé au service administratif : Nom intervenant : Eric

Nom intervention : KALAJA

Date d'intervention 23 / 11 / 23

Horaires d'intervention de ____ h ____ mn à ____ h ____ mn